

L'histoire de l'Église à cette époque est remplie de faits qui démontrent combien est ardente chez les ecclésiastiques cette soif du pouvoir, et à quels excès ils peuvent se porter pour satisfaire leur ambition. Lorsqu'un prêtre s'est fixé un but et lorsque ce but est l'autorité, tous les moyens lui sont bons pour parvenir à ses fins : s'il rencontre des obstacles, il les franchit ou les brise; la justice, l'honneur, la morale, sont pour lui des mots sans valeur; la bonne foi est une duperie, le dévouement de la démente, et la probité un crime; parents, amis, hommes, femmes, il sacrifie tout, il trompe ou corrompt tous ceux qui l'entourent.

C'était en mettant ouvertement en pratique ces abominables doctrines que Christophe le Romain s'était élevé sur le saint-siège; mais les moyens qui lui avaient donné le pouvoir furent employés pour le renverser par l'infâme Sergius, qui aspirait depuis longtemps à la papauté.

Christophe fut arraché de la chaire apostolique et renfermé dans un monastère; puis, comme son ambition et ses menaces donnaient des inquiétudes à son successeur, il fut tiré de l'asile sacré du cloître, et plongé dans un horrible cachot, où il fut condamné à mourir de faim.

Cependant au milieu de toutes ces révolutions de palais, les maximes ambitieuses et usurpatrices de la cour de Rome poursuivirent leurs progrès, et devinrent, selon les circonstances, de plus en plus exigeantes : aussi verrons-nous l'influence sacrée du siège de Rome s'appuyer sur l'influence politique, pour fortifier cet immense réseau qui enveloppera les peuples et les rois.

SERGIUS III,

124^e PAPE.

LÉON LE PHILOSOPHE,
empereur d'Orient.

CHARLES LE SIMPLE,
roi de France.

Intronisation de Sergius. — Il réhabilite la mémoire d'Étienne VII et déclare Formose pontife infâme et sacrilège. — Réflexions du cardinal Baronius. — Adultères du pape Sergius avec la fameuse courtisane Marozie. — Église de Constantinople. — Fondation de l'abbaye de Cluny. — Église de Brème. — Mort de Sergius. — Réflexions sur les vices honteux du pontife.

L'ambitieux Sergius, maître enfin de cette chaire pontificale, l'objet de sa convoitise, ne mit plus de frein à ses vices. Après la mort de Théodore II, il avait déjà été nommé pape une première fois, puis renversé du saint-siège : après sept ans d'exil, la faction qui lui avait posé la tiare sur le front le rappela dans Rome, afin qu'il pût une seconde fois employer les brigues et les moyens de corruption qui étaient en usage pour s'emparer du trône de l'Église.

Avec Sergius, l'esprit vindicatif du prêtre, la lubricité du moine et la violence du fanatique se placèrent sur la chaire de saint Pierre : ce pontife regardant comme des usurpateurs Jean IX et les trois papes qui l'avaient précédé, cassa tous leurs actes, et se prononça contre la mémoire de Formose.

Dans un concile, composé de ses esclaves, il approuva la procédure qui avait été faite par Étienne VII; il fit transférer

le corps de ce pontife dans la demeure apostolique, au mépris des canons, et il grava sur son tombeau une épitaphe louangeuse et mensongère; Formose, au contraire, fut déclaré solennellement pape sacrilège, et sa mémoire fut anathématisée.

Le cardinal Baronius, dont la plume a trop souvent flatté le saint-siège, s'indigne enfin de cet étrange scandale. « C'est » un scélérat, dit-il, digne de la corde et du feu; le taureau » d'airain de Phalaris, dans ses flancs rougis par la flamme, » n'aurait pu faire souffrir à ce monstre exécration les supplices qu'il méritait. Il est impossible de croire qu'un semblable pape ait été légitime!..... »

Néanmoins Sergius, appuyé par les armes d'Adalbert, marquis de Toscane, et soutenu par Charles le Simple, qui haïssait la faction de Formose, régna dans Rome et fit trembler tous ses ennemis.

La ville sainte était alors gouvernée par une fameuse courtisane nommée Théodora, qui avait été mise en possession du château de la ville par Adalbert, marquis de Toscane, son amant. Théodora avait deux filles, dont les débauches surpassaient encore celles de leur mère; l'aînée, appelée Marozie, d'une merveilleuse beauté, devint à son tour la maîtresse d'Adalbert, et en eut un fils nommé Albéric; ensuite elle s'abandonna au pape Sergius; et de cette union infâme naquirent des enfants que nous verrons devenir papes à leur tour, et qui continueront des incestes monstrueux avec la Marozie leur mère pendant trois générations.

Le dernier mariage de l'empereur Léon le Philosophe avait encouru le blâme du clergé, et causait une grande division

dans l'Église d'Orient par suite de l'obstination du patriarche Nicolas, qui condamnant les troisièmes et les quatrièmes unions, voulait interdire l'entrée de l'église au chef de l'état. D'abord, le prince descendit à la prière pour obtenir du patriarche qu'il rétractât cette défense; enfin, fatigué de l'implorer, il résolut de punir sa témérité. Nicolas fut chassé de son siège, envoyé en exil; et on consacra à sa place Euthymius le syncelle, homme d'une rare piété.

Pour régulariser ce changement, l'empereur écrivit aux patriarches d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et au pape Sergius, et il les engagea à examiner la validité canonique de son mariage. Ceux-ci, intimidés par la fermeté de Léon, envoyèrent des légats à Constantinople, pour apprendre aux peuples que l'union du prince n'était point condamnable par la religion chrétienne, et que les canons n'étaient obligatoires que pour les simples fidèles.

Dans le même temps, la Gaule voyait s'élever l'abbaye de Cluny, qui a donné tant de grands hommes à la France et quelques pontifes au saint-siège; le fondateur de ce célèbre monastère fut le comte Guillaume, duc d'Aquitaine et de Berry, fils de Bernard, comte d'Auvergne, et petit-fils d'un autre Bernard, comte de Poitiers; il avait épousé Ingelberge, fille de Boson, roi de Provence, et sœur de l'empereur Louis; depuis il avait été dépouillé de ses états, et l'usurpateur lui avait fait crever les yeux par le bourreau.

Guillaume explique lui-même les motifs de son action pieuse dans la chartre qui établit cette fondation: « Voulant » employer utilement pour le salut de mon âme les biens » terrestres que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux

» faire que de m'attirer les bénédictions des pauvres, et j'ai
 » fondé à mes dépens une communauté de moines. Désirant
 » que cette œuvre soit durable dans l'avenir, je déclare, au
 » nom de Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, donner aux
 » saints apôtres Pierre et Paul la terre de Cluny, située dans
 » le comté de Mâcon, sur la rivière de Graune. La chapelle
 » dédiée à la Vierge et à saint Pierre, ainsi que ses dépen-
 » dances, feront partie de la donation, et ce, pour le repos de
 » l'âme de monseigneur le roi Eudes, pour celui de mes pa-
 » rents et de mes serviteurs.

» On bâtira à Cluny un monastère pour réunir des frères,
 » qui vivront selon la règle laborieuse de saint Benoît : ce re-
 » fuge, consacré aux apôtres saint Pierre et saint Paul, sera
 » à jamais l'asile de ceux qui, sortant pauvres du siècle,
 » n'apporteront avec eux que la bonne volonté. Les moines
 » et tous les biens seront placés sous la direction souveraine
 » de l'abbé Bernon; après sa mort, le pouvoir d'élire un
 » abbé du même ordre retournera aux frères, sans que nous
 » ou aucune autre autorité puisse empêcher l'élection ré-
 » gulière.

» Néanmoins les moines devront payer tous les cinq ans dix
 » sous d'or au saint-siège, pour obtenir la protection des
 » apôtres et celle du pontife. Ils exerceront chaque jour les
 » œuvres de miséricorde envers les pauvres, les étrangers et
 » les pèlerins; et dès ce moment ils ne seront soumis ni à
 » nous, ni à nos parents, ni au roi, ni à aucune puissance
 » de la terre. Les comtes, les évêques et les papes mêmes
 » (je les en conjure au nom de Dieu, de ses saints et du
 » jour du jugement) ne s'empareront jamais des biens de ces

» serviteurs du Christ, et ne pourront ni vendre, ni dimi-
 » nuer, ni échanger ou donner en fief les terres de ce cou-
 » vent. »

Des malédictions terribles et une amende de cent livres d'or devaient punir ceux qui oseraient s'élever contre la teneur de ces chartes. La donation fut déposée dans la cathédrale de Bourges, en 910; elle fut souscrite par Guillaume, par le métropolitain et par les évêques Atton et Adalard; la princesse Ingelberge et plusieurs seigneurs y apposèrent leurs sceaux.

Bernon, premier abbé de Cluny, descendait des plus nobles familles de la Bourgogne; il avait déjà fondé de ses biens le monastère de Gigni, dans le diocèse de Lyon, et avait réformé celui de la Baume, près Lons-le-Saunier; il ne mit dans sa nouvelle communauté que douze moines; plus tard, il éleva le nombre jusqu'à soixante, et il leur donna un grand nombre de domestiques pour les servir.

Au commencement du dix-huitième siècle, les moines de Cluny possédaient encore dans les provinces des terres seigneuriales; ils avaient un collège où l'on enseignait les humanités et la philosophie; ils possédaient une magnifique église où l'on célébrait l'office divin avec les mêmes cérémonies qu'à Saint-Pierre de Rome. La mémoire de saint Hugues était en grande vénération dans le monastère, et les cendres de cet abbé avaient été placées derrière le maître-autel, où l'on entretenait une lampe qui, disait-on, avait le privilège merveilleux de toujours brûler sans que l'huile pût jamais diminuer!

Tandis qu'on travaillait à fonder la célèbre abbaye de

Cluny, le vénérable Adalger, archevêque de Hambourg, parvenu à une extrême vieillesse, venait demander au saint-siège que l'évêque Hoger, de la Nouvelle-Corbie, eût la permission de le soulager dans ses fonctions épiscopales. Mais le pontife Sergius refusa brutalement cette autorisation, et ne tint aucun compte des plaintes et des prières de ce vieillard; bien plus, il cassa les décrets rendus par Formose en faveur de son diocèse; il renouvela les privilèges de l'Église de Brême, confirma ceux que les papes Grégoire et Nicolas avaient accordés à saint Anscaire et à saint Rembert; et enfin il lui imposa cinq évêques voisins comme assesseurs pour l'aider dans le gouvernement des fidèles.

On ne peut fixer exactement l'époque où l'infâme Sergius disparut de la terre; cependant, soit qu'il ait perdu le trône patriarcal avec la vie, soit qu'il ait été chassé de la chaire apostolique par son successeur, et qu'il ait ensuite continué ses honteuses débauches avec la Marozie, tout porte à croire que dans l'année 910 la chrétienté fut délivrée de ce monstre

ANASTASE III,

125° PAPE.

ALEXANDRE ET CONSTANTIN,
empereurs d'Orient.CHARLES LE SIMPLE,
roi de France.Élection d'Anastase. — Lettre du patriarche Nicolas au pape. —
Quatrième mariage de l'empereur Léon. — Mort d'Anastase III

Anastase III, fils de Lucien, était né à Rome : les événements de son pontificat sont en partie inconnus ; nous savons seulement qu'il témoignait une grande soumission à Bérenger, qui prenait le titre d'empereur et de roi d'Italie, et qu'à la prière de ce prince, il permit à l'archevêque de Pavie de se placer sous un dais, de monter une haquenée blanche dans les grandes cérémonies, et de faire porter une croix devant lui; il poussa même la déférence pour les ordres de Bérenger jusqu'à faire asseoir ce prélat à sa gauche dans les conciles et à la sainte chapelle.

Comme ses prédécesseurs, il bâtit des églises; il répara la diaconie de Saint-Adrien, et consacra solennellement un autel magnifique qu'il avait posé de sa main.

On croit que ce fut à ce pontife que Nicolas, patriarche de Constantinople, envoya une lettre où il raconte la persécution qu'il avait soufferte à l'occasion du quatrième mariage de l'empereur Léon. Cette lettre est remarquable parce qu'elle montre la prédominance de l'Église d'Occident sur celle